

Amélie de MONTCHALIN, Ministre de la transformation et de la fonction publiques, a communiqué les informations suivantes

Mesdames, Messieurs,

Suite aux annonces du Président de la République relatives à « une stratégie de vaccination spécifique pour toutes les professions les plus exposées, en particulier les enseignants et les forces de l'ordre », le gouvernement a décidé d'ouvrir dès ce week-end aux professionnels prioritaires de plus de 55 ans des créneaux dédiés en centre de vaccination.

Ce sont plus de 400 000 professionnels âgés de plus de 55 ans qui pourront bénéficier de ce dispositif dès ce week-end (17 et 18 avril) :

- d'une part, les professeurs des écoles, collèges et lycées ; les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) ; les AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) ; les professionnels de la petite enfance – dont les assistants maternels ; les professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse et les professionnels de la protection de l'enfance ;
- d'autre part, les policiers nationaux et municipaux ; les gendarmes et les surveillants pénitentiaires.

Cette solution sera proposée *a minima* pour les deux prochaines semaines, y compris les weekends. Les professionnels pourront bien entendu aussi continuer à se faire vacciner en ville, grâce à la mobilisation des médecins et des pharmaciens.

Concrètement, les professionnels concernés par ce circuit rapide de vaccination se verront notifier un message par leur ministère ou collectivité de tutelle, accompagné de la liste des centres concernés. Ils pourront dès lors se présenter sur l'un des créneaux réservés, et se faire vacciner sur présentation d'un justificatif d'éligibilité (carte professionnelle pour les fonctionnaires notamment).

Comme je m'y étais engagée, ces dispositions concernent bien des « communautés professionnelles » (ATSEM pour l'éducation ; police municipale pour les forces de l'ordre)

J'ai conscience des fortes attentes sur ce sujet et nous faisons nos meilleurs efforts pour traduire en actes les annonces avec une approche par critère d'exposition au virus et pour préparer au mieux la rentrée scolaire.